

GERER DU PERSONNEL DANS UNE TPE

I) Objectifs

1. Comprendre les principes fondamentaux régissant l'embauche.
2. Savoir superviser et déléguer
3. Apprendre à gérer le personnel
4. Comprendre comment mettre fin à un contrat de travail

II) Publics visés

- Les recruteurs
- Les managers
- Les délégués

III) Programme

1. Apprendre à recruter

- L'annonce
- La sélection des CV
- L'entretien
- Les erreurs à éviter au moment de l'entretien
- L'embauche en elle-même
- Connaître les différents types de contrats

2. Apprendre à analyser et à préparer des descriptions de postes

- L'importance du profil de poste
- La notion de missions et de tâches
- Définir un poste

3. La vie dans l'entreprise

- Mettre en place des indicateurs de performances
- Utiliser des statistiques
- Evaluer le niveau de compétence des collaborateurs
- L'entretien annuel et les objectifs

4. La rémunération

- Embaucher « au bon prix »
- Savoir utiliser les moyens légaux pour jouer sur la rémunération
- Motiver par la rémunération

5. La rupture du contrat de travail

- Connaitre les principaux motifs de rupture d'un contrat
- Savoir les mettre en œuvre
- Appréhender les conséquences d'une rupture
- Les prud'hommes

IV) Durée

2 jours

V) Pédagogie

- Les techniques d'improvisation permettent de revoir nos habitudes de communication.
- Afin de valider les acquis étapes par étapes, le support vidéo est un outil indispensable. En effet, il renvoie un retour objectif de la situation et permet de prendre conscience des améliorations à apporter et des progrès réalisés.
- Chaque règle théorique est suivie d'une mise en application pratique selon des exercices propres à notre concept.

VI) Les plus de cette formation

L'atelier étant ponctué d'exercices ludiques, les participants n'hésitent pas à fournir un investissement personnel important (participation et prise de risque).